

Arrêté du 7 septembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Fort-de-France
NOR : JUSB1625901A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er septembre 2016, mis fin aux fonctions de Mme Annick BONVEL, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Fort-de-France.

Article 2

M. Appolinaire-Raoul CUPIT, adjoint administratif principal de 2ème classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Fort-de-France.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Fort-de-France, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 7 septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK